

de colons, le thé, et (autres articles) se trouvent contrebalancées par les diminutions dans les importations de laine de coton, de gutta-percha, peaux vertes, de billots et bois rond, et de fer et d'acier.

Augmen-  
tation  
dans la  
quantité  
des impor-  
tations.

308. Le tableau précédent montre que l'augmentation de \$3,633,819 dans le total de la valeur entrée pour consommation peut être presque entièrement attribuée à l'augmentation dans les importations de sucre, et l'on voit à la page 213 que la quantité des articles importés a été généralement plus considérable qu'en 1891, mais à un coût extrêmement réduit, l'augmentation dans la quantité ayant été de 9.48 pour 100, et la réduction dans le coût de 6.09 pour 100,

Consomma-  
tion par  
province.

309. Le tableau suivant donne la valeur des articles entrés pour la consommation (distinction faite de ceux sujets aux droits et de ceux qui en sont exempts) dans chaque province, en 1891, et le total des droits de douane perçus sur ces articles.

VALEUR DES ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION PAR PROVINCES, 1892.

PROVINCE.	Articles sujets aux droits.	Articles exempts de droits.	Total.	Droits perçus.
	\$	\$	\$	\$
Ontario.....	30,111,262	15,106,843	45,218,105	8,295,787
Québec.....	25,080,025	21,597,093	46,677,118	7,591,866
Nouvelle-Ecosse.....	3,988,900	6,018,589	10,007,489	1,293,615
Nouveau-Brunswick.....	2,854,152	2,413,783	5,267,935	1,010,580
Manitoba.....	2,392,605	645,838	3,038,443	775,924
Colombie-Britannique.....	4,306,921	1,831,049	6,137,970	1,412,878
Ile du Prince-Edouard.....	366,382	179,155	545,537	153,198
Les Territoires.....	60,490	25,856	86,346	16,626
Totaux.....	69,160,737	47,818,206	116,978,943	20,550,474

Pays où  
les droits  
de douane  
ont été  
perçus.

310. Sur le montant total des droits \$9,074,200 ou 44 pour 100 furent perçus sur des marchandises venant de la Grande-Bretagne, et \$7,814,667, ou 38 pour 100 sur des marchandises venant des Etats-Unis. Ceci est expliqué par le fait que 44 pour 100 des importations des Etats-Unis étaient des marchandises exemptes de droits, principalement des matières premières, et seulement 25 pour 100 des importations venant de la Grande-Bretagne étaient exemptes de droits. Les montants les plus considérables qui viennent ensuite furent perçus comme suit : \$931,045 sur des marchandises venant de France ; \$783,740 venant d'Allemagne ; \$697,184 venant de la Hollande. Les droits sur les importations venant des Indes occidentales ont été très affectés par l'abolition des droits sur le sucre et sont tombés de \$1,337,754 à \$272,167.

Les chif-  
fres ne re-  
présentent  
pas la con-  
somma-  
tion des  
provinces.

311. Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec possédant les principaux ports d'entrée du Saint-Laurent et celle d'Ontario les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des Etats-Unis, il est évident